Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle

Déclaration de la FNEC-FP-FO

CTSD du 28 janvier 2021

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Gironde,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD 33,

Permettez-nous tout d'abord de vous souhaiter, au nom de tous les militants de la FNEC-FP-FO, une bonne année 2021, ou du moins la meilleure possible. Nous espérons bien évidemment qu'elle sera celle de la fin de cette pandémie, mais aussi la fin de toutes les politiques de régression sociale et des libertés que continue de porter le gouvernement, et ce malgré l'ampleur des oppositions.

Une nouvelle fois, ce CTSD se déroule après une journée de grève le mardi 26 janvier, qui a vu le rassemblement d'enseignants, AED, étudiants. Que dire ? Alors que FO demandait des postes pour toutes les catégories de personnels afin de faire face à la crise sanitaire, le ministère nous annonce la suppression de 1800 ETP d'heures postes dans le second degré pour plus de 40 000 élèves en plus. Dans notre académie, il est question de 112 ETP d'heures postes pour une augmentation de 2 488 élèves et, en Gironde, de 55 ETP d'heures postes en moins pour 1 643 élèves de plus.

Le mépris ressenti par l'ensemble des personnels se transforme en acte !

Alors que les professeurs certifiés et contractuels à temps plein font déjà plus de 43 heures de travail par semaine (source : site du ministère) et 39 heures pour les agrégés, le

ministre décide de nous faire travailler encore plus, sans augmentation de salaire, nous entendons par là sans augmentation du point d'indice.

Cette augmentation sans précédent d'Heures supplémentaires imposées aux enseignants, (14 % en lycée - couplée avec la réforme du lycée qui supprime elle aussi des heures - 11% en lycée professionnel et 9% au collège) risque d'engendrer des situations RH extrêmement nombreuses. En effet, des temps partiels refusés pour convenances personnelles, alors que ces collègues les demandent justement pour pouvoir respirer et simplement tenir dans des conditions de travail dégradées, est insupportable.

Refuser les cumuls d'activité quand on ne fait pas d'heures supplémentaires est également difficilement compréhensible.

Supprimer des postes alors qu'il y a les heures dans l'établissement est inacceptable.

Obliger certains collègues à faire un complément de service alors qu'il y a les heures dans l'établissement est intolérable.

Cela risque de générer de l'épuisement, du découragement et de l'écœurement chez les enseignants, titulaires ou non. Mais peut-être est-ce une volonté pour que ces collègues demandent une rupture conventionnelle- grâce à la transformation de la fonction publique- afin de supprimer encore plus de postes dans l'Education Nationale.

Et tout cela pour quoi ? Pour nous imposer des heures supplémentaires qui vont permettre de générer encore des économies. Visiblement, nous en avons déjà fait à la hauteur de 200 millions d'euros l'année dernière. Alors permettez-nous de vous demander de faire remonter au ministre, s'il vous écoute, d'utiliser ces moyens pour créer des postes et augmenter les rémunérations ! Nous vous demandons donc, pour tous les établissements de Gironde, de revenir, Monsieur le DASEN, sur cette répartition uniquement comptable de la répartition heures postes et HSA, afin de réduire considérablement le pourcentage d'heures supplémentaires.

Cela suffit ! C'est intolérable, LA FNEC FP FO continue de revendiquer :

- La création de postes pour toutes les catégories de personnels.

- L'augmentation significative des salaires et pensions.
- Le retour à un bac national, avec des épreuves terminales anonymes, terminales et nationales.
- L'arrêt de la loi de « sécurité globale ».
- Un vrai statut d'AESH.

Cela suffit de maltraiter les personnels, il est temps que notre institution nous fasse « confiance » et reconnaisse enfin , par des actes, notre travail !

Et comme si cela ne suffisait pas, nous avons maintenant bien compris que vous avez décidé de financer les classes de SEGPA à hauteur des horaires élèves fixés par l'arrêté du 21 octobre 2015, modifié par l'arrêté du 31 juillet 2017, augmentés de 3 heures complémentaires par classe. Cela signifie que pour une SEGPA de 4 classes, de la 6ème à la 3ème, ce sont 123,5 heures qui sont données par la DSDEN, alors que, pour que 2 ateliers puissent fonctionner, ce sont 129,5 heures qui sont nécessaires. En effet, les élèves ont 6 heures d'atelier en classe de 4ème et 12 heures en classe de 3ème et ces horaires doivent être doublés afin que deux PLP de spécialité différente puissent intervenir.

Si la décision de ce financement est entérinée, alors ce seront 2 heures d'atelier en 4ème et 4 heures en 3ème que les élèves vont perdre, soit 33% des horaires d'atelier. Vous l'aurez compris, nous ne pouvons pas accepter que nos élèves de SEGPA, qui font partie des plus fragiles, soient les victimes d'un tel choix arbitraire. Monsieur Le DASEN, êtes-vous prêt à l'assumer ? Rien ne vous oblige à diminuer la DGH des SEGPA. Vous pouvez tout à fait décider de financer les heures d'atelier, aucun écrit ne l'interdit ! Aider les élèves les plus fragiles n'est-il pas une priorité pour la DSDEN de la Gironde ? Tous les moyens sont bons pour faire des économies…Monsieur Le DASEN, nous vous demandons d'intervenir pour que les SEGPA soient dotées correctement afin que les personnels puissent remplir pleinement leurs missions.

Pour la FNEC-FP-FO

Reynald Diranzo, Delphine Paillé, Marlène Fernandez et Franck Gruss